

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 18 OCTOBRE 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Mardi 18 du mois d' Octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Roberte MERI - Liliane MONTOUT - Sylvia LAPTES - Mmes Michelle MAXO - Mariette MANDRET - M. Eric LATCHOUMANIN - Mme Diana PERRAN - M. Jean FAHRASMANE - Mme Yvanne CHELAMIE ép. LOSBAR - M. Jean DAIJARDIN - Mme Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - M. Jean-Luc PERIAN - Mme Cynthia DINANE.

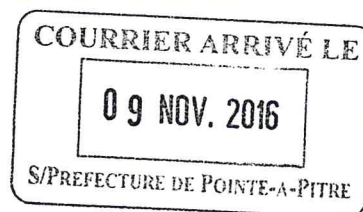
EXCUSES : MM. Solaire COCO - Christian THENARD - Mmes Ghislaine GISORS - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - M. Lucien GALVANI - Mmes Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Valérie HUGUES - M. Duniere AGLAS.

ABSENTS : MM. Cédric CORNET - Raymond PARSHAD - René NOEL.

Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**INSTALLATION DU CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT
DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU
LEVANT (CODEV)**

CC-2016-8S-DAJCP-33



Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment l'article 88,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-10-1,

Considérant qu'il y a lieu de mettre en place un Conseil de Développement (CODEV) ayant vocation à créer un espace démocratique au sein de la communauté.

Considérant que le CODEV est un organe consultatif destiné à faire connaître l'avis de la population sur les projets qui concernent la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant.

Considérant qu'il s'agit d'une instance consultative composée de représentants des milieux économiques, socioculturels et associatifs ainsi que de personnalités qualifiées, faisant du CODEV un outil de démocratie participative.

Considérant que le CODEV a pour but de développer des temps de dialogue constructifs afin de partager les avis et propositions émis par ses membres et de mieux appréhender les évolutions sociétales dans les politiques publiques, et ce, dans le but d'étoffer la stratégie économique du territoire communautaire.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : D'approuver le rôle, les principes de composition et de désignation des membres tels que définis ci-dessus, les modalités et le champ d'intervention du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant.

Article 2 : De donner mandat au Président pour signer tout acte relatif à la bonne exécution de cette affaire.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

09 NOV. 2016

Et publication ou notification
le

Fait et délibéré à Gosier, le 18 Octobre 2016

Pour extrait certifié conforme

Le Président



-Jean-Pierre DUPONT-

COURRIER ARRIVÉ LE

09 NOV. 2016

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

INSTALLATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT (CODEV)

Collèges	Secteurs d'activité	GOSIER		SAINTE-ANNE		SAINT-FRANCOIS		DESIRADE	Total
COLLEGE 1 Acteurs économiques	Hébergement	1	Luc CHAPEL	1	Amélie KACY				10
	Restauration			1		Joel KICHENIN			
	Commerce	1	Jocelyn LOLLIA						
	Transport	1	Médy LUTIN					Mireille SAINT-ELOI	
	Pêche	1	Jean NICOLAS					Philippe SAINT-AURET	
	Agriculture			1	Joseph BASSIEN		Eddy VINGADASSAMY		
COLLEGE 2 Acteurs culturels et associatifs	Sport et loisirs	1	Patricia MATHIAS	1	Evelyne LAMIE	1	Jean RENNELA	Selin BERCHEL	10
	Culture et patrimoine	1	Livia MONDOR	1	René GEOFFROY	1	Marceline DURIMEL	Olivier MIXTURE	
	Services à la personne	1	Brigitte ALBERI	1	Fanette ANNICET				
		4	Brune DOLAÏS	3	Lucette BAPTISTE	2	Marius MEILLET	1	
COLLEGE 3 Personnalités qualifiées			Netty MARNE		Edgard FERUS		Evariste AURELA		10
			Jack SAINCILY		Félix COTELLON				
			Jacqueline CACHEMIRE THOLE						
TOTAUX		11	6F_5H	8	4F_4H	6	1F_5H	5	30

Collège 1: 8 hommes - 2 femmes

Collège 2 : 4 hommes - 6 femmes

Collège 3: 6 hommes - 4 femmes

Total : 18 hommes-12 femmes